



Formation à la citoyenneté des migrants intra-communautaires Valorisation de la participation de la communauté polonaise en Belgique

Compte-rendu de l'action

Pour la Solidarité travaille depuis longtemps à la promotion de la citoyenneté active, de la diversité et du dialogue interculturel. Forts de notre expérience, nous nous sommes engagés à promouvoir activement la participation politique des personnes d'origine polonaise résidant en Belgique. En effet, forte de plus de 43 000 citoyens (enregistrés – l'on estime à plus de 100.000 le nombre de citoyens polonais résidant effectivement en Belgique), la communauté polonaise participe peu à la vie politique, sociale et citoyenne belge. Pourtant, une participation active est un garant important du respect des droits fondamentaux et permet de lutter contre les stéréotypes et les discriminations, notamment vis-à-vis des femmes.

Aussi nous avons mis sur pied deux modules de formation à la participation démocratique en Belgique à destination d'acteurs clés de la communauté polonaise, élaborées en association avec plusieurs acteurs locaux bruxellois. Ces deux journées constituaient une opportunité d'activation du potentiel citoyen de cette communauté et un vecteur de réflexion quant aux freins à la participation à la vie politique des personnes d'origine polonaise, et étrangère en général, mais également une chance de promouvoir l'interculturalité et la diversité.

Comment se sont déroulés la préparation et le planning ?

Au cours d'ateliers participatifs, d'interviews et de rencontres avec des chercheurs et des acteurs importants de la communauté polonaise, nous avons identifié conjointement les compétences utiles à acquérir afin de surmonter les obstacles à la participation et à la protection des droits fondamentaux de la communauté polonaise en Belgique. Les résultats de ces activités ont été rassemblés dans une étude sur la participation politique des personnes polonaises en Belgique.¹

Quel public-cible a-t-il été touché ?

¹ Ces deux journées de formation s'inscrivent dans un projet européen « Access to Rights and Civil Dialogue for ALL », soutenu par le programme Droits Fondamentaux et Citoyenneté de la Commission européenne, visant à la promotion de la citoyenneté active des communautés étrangères (européennes) en Europe. Pour plus d'information ou le téléchargement de l'étude sur la communauté polonaise en Belgique : www.beingcitizen.eu



Ces compétences et savoir-faire doivent maintenant atteindre leur public-cible, à savoir les personnes « relais » de la communauté, qui ont été identifiées comme susceptibles d'activer la participation des personnes d'origine polonaise, de diffuser des informations sur la protection de leurs droits fondamentaux et de lutter contre les stéréotypes réciproques ou discrimination, et en particulier vis-à-vis des femmes. Il s'agit donc d'outiller au mieux ces personnes afin de faciliter leur tâche de « médiateur interculturel » et de « mobilisateur participatif ».

Pour ce faire, nous avons constitué un « mapping » (voir annexe 1) des principales organisations polonaises, notamment des médias polonais, et contacté leurs représentants. Nous avons également recherché les candidats polonais aux prochaines élections communales. Dans le choix des participants, nous avons privilégié la participation de femmes, notamment pour le rôle important qu'elles occupent dans la communauté polonaise, mais également afin de stimuler leur participation et la valorisation de leurs droits.

Nous avons choisi d'impliquer des acteurs locaux dans la préparation de ces deux sessions de formation : le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), la Commune de Saint-Gilles au travers de son échevin de la population et des affaires européennes (Carlo Luyckx, également directeur du bureau de liaison Bruxelles-Europe) et du directeur du CPAS (Jean Spinette), et l'asbl Dakira (dont la directrice, Miriem Amrani, est également coordinatrice de la Cohésion sociale à Saint-Gilles).

Il est important de noter que, pour mettre les participants à l'aise, une partie de ces deux journées de formation (principalement les activités ludiques ou par petits groupes) a été menée en polonais. L'objectif de l'usage du polonais était également d'assurer une compréhension optimale des concepts présentés.

Quels objectifs ont-ils été réalisés ? : Déroulement de l'activité

Première journée de formation : Samedi 02 juin

13 Participants (voir liste de présence en annexe)

Premier état des lieux sur la situation des Polonais en Belgique

Après un bref rappel des objectifs de la formation et de son contexte, les participants ont été amenés à établir un état des lieux de la situation actuelle de la communauté et à identifier les problèmes qu'elle rencontre (discriminations, rapport avec la société belge, situation sur le marché du travail, etc.). Ainsi, en petits groupes, ils ont jeté leurs idées sur des grandes feuilles et identifié les principaux problèmes que rencontre, selon eux, la communauté polonaise en Belgique. Il leur a également été demandé de proposer des solutions, en quelques mots, à ces problèmes.



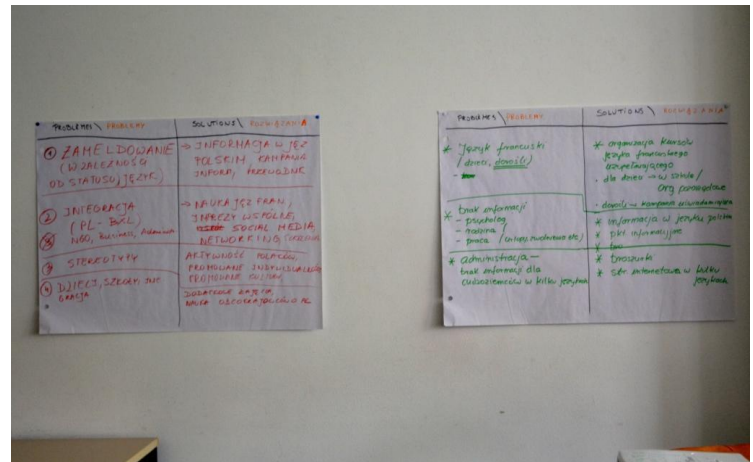
Exemple :

Problèmes ----->	Propositions de solution
Ex. une basse visibilité des entreprises polonaises ----->	<ul style="list-style-type: none"> - Aide à la création d'entreprise, ex. projet « je lance mon affaire » en polonais – en partenariat avec le service de promotion du commerce de l'Ambassade et les « Village Partenaire ») - Promotion des entreprises polonaises en Belgique (ex. stands polonais aux salons de l'entrepreneuriat ou du commerce en Belgique) - Listing des entreprises polonaises en Belgique
Ex. un bas niveau de connaissances linguistiques des enfants et adultes polonais----->	<ul style="list-style-type: none"> - Cours de français ou de néerlandais pour enfants et adultes (intégration grâce à la connaissance des langues du pays) - Club polonais ou école de devoirs ou « tables de conversation » (en partenariat avec p.ex. Alliance Française ou Communauté Française) – peut-être ouverture d'un café polonais ralliant toutes ces fonctions ?
Ex. difficulté de trouver un emploi légal correspondant aux qualifications----->	Agence d'intérim polonaise ou bureau de liaison entre Actiris et les Polonais : orientation, formations à l'emploi, relecture de CV (peut-être en partenariat avec des entreprises, CPAS, Régions, communes,...)
Ex. Peu de liens et connaissances mutuelles entre Polonais et Belges, peu de dialogue interculturel----->	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion du networking Polonais-Belges (+ d'autres communautés) au travers d'internet et des médias sociaux (Facebook etc.), de fêtes communes (ex. cuisiner ensemble), de formations, de plateformes - Promotion de la culture polonaise (ex. information en français et néerlandais sur la Pologne – brochure, stands d'informations etc.) - Cours de langue et culture polonaise pour des étrangers intéressés par la culture polonaise (maintien et promotion de la culture polonaise)
Ex. peu de participation citoyenne des Polonais au sein de la société belge----->	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'un guide de citoyenneté sur papier en polonais ou en plusieurs langues européennes ou création d'un site internet sur la citoyenneté en polonais - point d'information dans les communes ou lors des fêtes polonaises



Les résultats de cette activité en groupe ont été présentés à l'ensemble des participants, qui ont alors débattus des termes, de la définition des problèmes et des propositions de solution.

L'objectif de cette activité était d'évaluer leur perception de la place de la communauté polonaise en Belgique. Ce qui en est ressorti, c'est que ce sont principalement des problèmes linguistiques et un manque de contacts et de réseau au sein de la société belge, notamment entre associations, un manque d'information général et une lourdeur administrative, qui freinent la participation active de la communauté. Les responsables d'associations regrettent également que le stéréotype des Polonais en Belgique est souvent négatif, ils souhaiteraient donc, par diverses actions de promotion de la culture polonaise, de redorer un peu cette image.



Jeu sur la vision de la Belgique et des Belges

Les participants ont ensuite été invités à dessiner rapidement sur une feuille les symboles de la Belgique ou des Belges ou des modes de vie de Belges (ex. bière, café, appartement en enfilade, BD) et d'expliquer ces symboles en commun. L'une des formatrices belge a également présenté sa vision symbolique de la Pologne. L'objectif de cette activité était de déconstruire ensemble ces stéréotypes en discutant de qui sont les Belges et ce qu'est la Belgique : modes de vie, quels contacts avec les Belges, dans la rue, patron, voisins, copains, petit(e) ami(e), ce qui est ressorti de ses contacts... Ce qu'il en est ressorti est que, de manière générale, les Polonais se sentent plutôt bien accueillis par la société belge, mais que le problème des langues complique les choses. Plusieurs participants ont souligné la complexité administrative et institutionnelle de la Belgique, qu'ils ne parviennent pas toujours à saisir. Ils ont également réfléchi à des moyens de faire connaître la communauté et la culture polonaise auprès de la société belge, afin de lutter contre ces stéréotypes, voire discriminations.



Présentation de la Belgique: le contexte historique, langues, régions et diversité à la belge sur le fond d'une histoire familiale

Une présentation générale de la Belgique (voir farde des participants en annexe) sur base d'une expérience personnelle (une histoire familiale d'une des formatrices) a été proposée aux participants. L'objectif de cette présentation était d'apporter aux participants un panorama général de l'histoire de la Belgique, de ses institutions, de ses clivages politiques et de sa politique migratoire, tout en reliant cela à une histoire, rendant la présentation plus « humaine ». L'objectif n'était donc pas de faire un cours indigeste sur les institutions belges, mais bien d'expliquer les origines de la Belgique, comment a-t-elle été créée, ce que c'est d'être belge, pourquoi a-t-on des Flamands, des Wallons et des tensions communautaires, que vient faire Bruxelles au milieu, l'importance des flux migratoires, l'origine des partis politiques et la constitution du gouvernement actuel, etc.

La conclusion de cette présentation était que la Belgique est constituée de plusieurs couches, tant au niveau institutionnel qu'au niveau de l'identité belge, que l'on caractérise souvent de multiple. On a pris ici l'image du mille-feuilles car il ne se mange pas couche par couche mais de manière verticale, toutes les couches ensemble. Au niveau identitaire c'est pareil. Dès lors, les participants ont été invités à dessiner leur mille-feuille identitaire et à l'expliquer aux autres. Ce qu'il en est ressorti, c'est que certains participants se sentent principalement (voire uniquement) polonais, alors que d'autres se situent davantage dans une perspective européenne et multiculturelle.

Présentation du Centre Bruxellois d'Action Interculturelle par Christine Kulakowski – Directrice : le rôle du CBAI dans le contexte de la Belgique comme « terre d'accueil des étrangers »

Cette présentation (voir farde des participants en annexe) proposait un aperçu de la multiculturalité de la société belge et le rôle que le CBAI peut jouer dans la gestion de celle-ci. Mme Kulakowski a ensuite expliqué les modes de financement et soutiens qui existent pour les associations de migrants, en fonction des différents niveaux de pouvoir. Les actions du CBAI ont été soulignées, notamment ses actions de formation et de documentation utile pour favoriser la participation des personnes d'origine étrangère. En effet, la mission principale du CBAI est d'œuvrer à une société plus juste, démocratique, solidaire et interculturelle. Par interculturel, il est important pour le CBAI de faire en sorte que les différents groupes culturels vivant à Bruxelles se connaissent et se rencontrent, y compris avec les Belges de souche. Le magazine « agenda interculturel » a d'ailleurs consacré un numéro sur les migrants de l'Est afin d'informer la population belge sur qui sont ces fameux migrants de Pologne, Bulgarie, Roumanie,... vivant en Belgique. Un exemplaire de ce numéro a été remis aux participants.²

L'objectif de cette présentation était de faire connaître l'appui que peut constituer le CBAI pour les associations de communautés étrangères, notamment au travers d'un accompagnement des projets

² Ce numéro est disponible sur : www.cbai.be



des associations pour la recherche de moyens et subsides, par exemple, ou au travers de formation d'agent de développement et de médiation interculturelle.

En effet jusqu'à présent, aucun Polonais n'a participé à ces formations, pourtant gratuite, par manque d'intérêt, mais probablement surtout par manque d'information sur ces activités. Or, pour les personnes polonaises en particulier, la participation à ces formations est une des manières de s'informer sur la Belgique, pour entrer dans la réalité Bruxelloise et belge. C'est aussi un moyen de rencontrer des belges et des personnes d'origine étrangère d'autres pays et de mettre les projets en commun. Dans le cadre de ces formations, un accompagnement de projet est également proposé. C'est donc un lieu de rencontre, de connaissance et de soutien, notamment au niveau juridique (statuts des associations, etc.). Une fois « formées », ces personnes peuvent organiser et transmettre l'information au sein de la population.

Les réactions des participants ont été très positives, et se sont montrés très intéressés par les actions du CBAI, en manifestant notamment leur volonté de collaborer avec d'autres associations belges, et de transmettre l'information au sein de leur réseau (par exemple, en publiant un dépliant du CBAI dans un journal polonais).

Présentation du rôle du CPAS et des avantages de la régularisation par Jean Spinette (Président du CPAS de Saint-Gilles)

Jean Spinette est venu présenter les activités du CPAS et le rôle qu'il peut jouer pour la communauté polonaise en Belgique, par exemple, les lignes de prévention (aide au logement, etc.), mais également en matière de validation des compétences, accompagnement dans les parcours de formation (dont apprentissage de la langue) ou la reconnaissance de diplôme. Dans cette optique, la régularisation est une condition d'accès à toutes ces aides. Et c'est également un moyen de relier travail et citoyenneté, par une action de solidarité entre travailleurs (cotisations sociales).

L'objectif de cette présentation était d'informer les participants sur un sujet qui concerne surtout d'autres membres de la communauté polonaise avec qui ils sont en contact. Au terme de cette activité, ils ont donc réfléchi à la manière de transmettre cette information (notamment via les médias et réseaux polonais). Les candidates présentes se sont d'ailleurs montrées très intéressées par cette présentation, notamment pour transmettre les informations relatives aux avantages de la régularisation ou à l'aide sociale, en particulier pour les femmes.



Présentation de Gihène Bayoudh (Dakira asbl) sur le rôle de la commune et de ses services

Les participants ont été invités à expliquer leurs impressions des contacts pris avec les Communes (individuels ou au niveau de leur organisation). Ensuite, une présentation générale des rôles des communes et de l'intérêt qu'elles peuvent représenter pour la communauté polonaise, a été proposée. Les participants ont alors fait de petits exercices de mise en situation (jeu où il fallait replacer des images représentant des compétences spécifiques dans les bonnes colonnes représentant des niveaux de pouvoirs et échelons différents), afin de bien comprendre vers quel échevin ou vers quel niveau de pouvoir ils doivent se tourner en fonction du problème qu'il souhaite résoudre. L'objectif de cette activité était à la fois d'informer les participants sur le rôle des communes, mais également de les mener à l'assimilation de ces informations au travers d'une activité ludique et de mise en situation concrète.





Visite des bâtiments de la Commune de Saint-Gilles par Carlo Luyckx (Echevin de la population, culture et affaires européennes à Saint-Gilles)

Les participants ont eu l'occasion de visiter l'ensemble des bâtiments de la commune de Saint-Gilles. Carlo Luyckx a ainsi ouvert toutes les portes des salles principales et en a expliqué la fonction. Il a également accueilli le groupe de participant dans son bureau, où il a expliqué son travail quotidien au sein de la commune et les possibilités que l'échevinat de la population, culture et affaires européennes peut offrir à la communauté polonaise. L'objectif de cette visite était de démystifier le bâtiment communal par une présentation et explication de chaque fonction et lieux par un échevin.



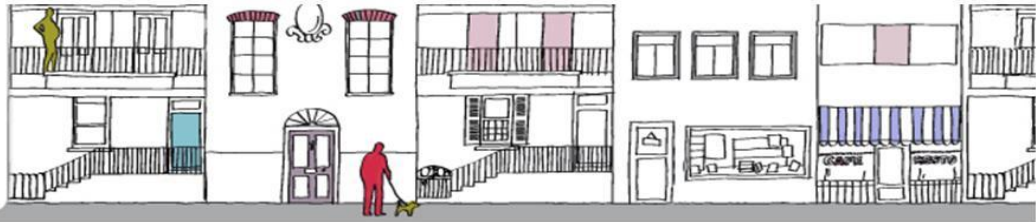
Deuxième journée de formation : Samedi 09 juin

16 Participants (voir liste de présence en annexe)

Les participants se sont vus demander de rappeler les éléments appris lors de la formation précédente au travers d'un tour de table général. L'objectif était de s'assurer de la bonne compréhension des connaissances exposées lors de la journée précédente.

Piotr Wojtczak – l'Ambassadeur Titulaire de la République Polonaise, discussion sur la coopération entre le Consulat et les associations polonaises.

L'Ambassadeur titulaire de la République Polonaise en Belgique a été invité à la formation afin de présenter aux participants les possibilités que le consulat peut offrir aux associations polonaises en termes de financement, de contacts et de visibilité. Ce soutien de la part du Consulat Général repose notamment sur le financement venant du Ministère Polonais des Affaires Etrangères. Les associations qui auront le plus de chances à être financées seront celles qui promeuvent la culture polonaise en Belgique, nouent des contacts économiques avec des entreprises belges, maintiennent les traditions et la langue polonaise, créent des liens avec la société belge sur tous les niveaux.



Prenons l'exemple du projet de M. Maciej Hilarowicz de l'association *Emstacja* qui vise à organiser un forum économique des entreprises polonaises en Belgique; ce projet s'inscrit parfaitement dans les objectifs désignés par le Ministère des Affaires Etrangères en Pologne. Son but sera de promouvoir l'économie polonaise en Belgique et, à l'aide des experts en management, d'équiper les entrepreneurs polonais en Belgique en connaissances et capacités nécessaires d'accroître leur efficacité. L'Ambassadeur a souligné également qu'il ne faut pas oublier des projets culturels et éducatifs, engageant des enfants et des jeunes, ainsi que des projets visant à fournir de l'aide juridique et sociale aux compatriotes en difficulté. Profitant de la présence de M. L'Ambassadeur Piotr Wojtczak, les responsables des associations présentes ont posé leurs questions par rapport aux projets qu'ils souhaiteraient mettre en place. Ces consultations précieuses ont permis aux chefs d'associations d'avoir une vision plus claire de la conception que le Ministère des Affaires Etrangères se fait des relations polono-belges.

L'Ambassadeur a également insisté sur la nécessité de coopérer avec les associations belges. Il a été proposé par les participants de diffuser les informations relatives aux CPAS, aux formations du CBAI ou aux élections communales au travers des locaux du consulat, car le consulat est un lieu de rencontre important pour la communauté polonaise. L'Ambassadeur a marqué son accord et est d'ailleurs reparti avec des affiches et flyers de sensibilisation à la participation aux élections communales (voir farde des participants en annexe).

L'objectif de cette présentation était de créer, au travers d'une atmosphère un peu informelle (autour d'une tasse de café), une discussion dans laquelle les participants oseraient poser des questions à l'Ambassadeur. Cet objectif a été pleinement atteint puisque les participants ont fait part de demandes spécifiques quant à la diffusion d'informations sur la société belge au travers du consulat.





Présentation par Myriem Amrani (Coordinatrice de la Cohésion sociale de la Mission locale de Saint-Gilles) sur le réseau associatif au niveau local et sur l'importance de l'aspect interculturel dans les contacts entre associations

Myriem Amrani a présenté (voir farde des participants en annexe) le décret cohésion sociale et les opportunités qu'il peut représenter en termes de financement et d'action pour les associations polonaises selon leurs activités (mixité culturelle, de genre, d'âge et sociale). En effet, le décret relatif à la Cohésion sociale –30 avril 2004 (COCOF) statue que :«La cohésion sociale consiste en un ensemble de processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupe d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales.» Dans ce cadre, les thématiques prioritaires de la cohésion sociales en matière de soutien scolaire ou d'apprentissage du français, en priorité pour les femmes, ont particulièrement intéressé les participants. Myriem Amrani a également insisté sur la coopération entre associations.

L'objectif de cette présentation était d'informer les participants sur le dispositif cohésion sociale et les possibilités de financement qu'il peut offrir en matière de lancement ou de soutien de projet dans ses thématiques prioritaires.





Réflexion sur un projet à monter en groupe

Afin de donner du concret et du contenu aux connaissances préalablement exposées, les participants ont été amenés à se les approprier en les reliant à un projet qui les concerne. Ainsi, en petits groupes, les participants ont identifié et défini un projet concret, selon un fiche technique type (voir voir farde des participants en annexe). Il devait s'agir d'un projet ayant pour objectif une meilleure intégration et participation des Polonais en Belgique, et en particulier des femmes, par exemple, la mise en place de cours de théâtre pour enfant en français et en polonais, la création d'une crèche mixte, l'organisation d'une fête de rue culinaire entre femmes de différentes cultures, etc.

Les participants ont été invités à choisir une thématique générale pour leur projet, établie d'après les problèmes que connaît la société polonaise qui avaient été identifiés lors de la première journée de formation (voir farde des participants en annexe).

Une fois ces projets structurés selon la fiche technique type, chaque petit groupe a présenté le sien à l'ensemble des participants, afin de discuter ensemble de sa structure (objectifs, moyens, public cible, etc.).



Exercice de montage de projet et encadrement

Afin de pousser les participants à mettre en pratiques les connaissances acquises lors de la première journée, les petits groupes ont été répartis devant un ordinateur afin de trouver des sources de financement, de personnes de contacts et d'autres éléments nécessaires pour mettre le projet en œuvre. Cette recherche a été notamment encadrée par Myriem Amrani, Gihène Bayoudh et Christine Kulakowski.

L'objectif de cette activité était de mettre les participants en situation dans leur recherche et montage de projet, tout en étant encadrés par des personnes capables de les guider et de les



sensibiliser à l'utilisation des réseaux communautaires ET belges, voire multiculturels. Ainsi, tout en prenant en compte les spécificités de la communauté polonaise et ses problématiques propres, les participants ont été incités à développer un projet qui les concernent ou les touchent afin d'investiguer les pistes d'action et de participation possibles. Les participants, accompagnés par les formateurs, ont présenté de manière synthétique à quel niveau de participation, à quelle étape de la prise de décision publique se trouve leur projet. Ils en ont évalué les possibilités, les contraintes et limites personnelles (ressources financières, temps, capacités humaines, réseau social, contacts, compétences, pré-requis, connaissances,...), ainsi que les vecteurs de mobilisation qu'ils pourraient utiliser pour rassembler leur communauté autour du problème choisi. Cette appropriation personnelle des concepts et outils a permis aux participants d'envisager plus concrètement la mise en place ou la collaboration à un projet participatif.





Présentation du projet par les participants : jeux de rôle et mise en situation de la présentation du projet auprès de partenaires belges

Les petits groupes ont été invités à présenter leur projet au reste du groupe au travers d'une mise en situation. L'un des formateurs jouait le rôle d'un partenaire belge potentiel (échevin, par exemple) et un représentant du petit groupe devait exposer son projet le plus clairement possible – et en français – afin de tenter d'obtenir son soutien pour la mise en œuvre de son projet.

L'objectif de cette activité était à la fois la mise en commun des projets et outils mobilisés afin de les comparer et d'en débattre ensemble, mais également de « dédramatiser » les prises de contacts avec les acteurs belges ou multiculturels

Conclusions et évaluation générale de la formation

Au terme du module, les participants se sont exprimé sur la qualité de la formation qu'ils ont reçue (par écrit) : dynamique, contexte, atmosphère, outils présentés, adéquation par rapport aux attentes,... Les réactions étaient très positives, les participants regrettaient uniquement le manque de temps par rapport au volume d'information donné et plusieurs auraient bien souhaité une continuation de l'activité.

Chaque participant est reparti avec une farde de document reprenant les présentations des intervenants, des informations sur des associations belges, un flyer sur les élections communales (en polonais), ainsi qu'une liste de contacts utiles et partenaires potentiels pour développer des projets ou obtenir de l'aide (voir farde des participants en annexe).

Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints ?

L'objectif de ces formations était d'amener les participants à comprendre le système électoral et démocratique belge, de faire appel aux outils et méthodes de développement de projets promouvant l'intégration et la participation de la communauté polonaise en Belgique, mais aussi de mobiliser leur réseau et de transmettre cette connaissance au sein de leur communauté, afin d'initier une nouvelle dynamique participative.

En d'autres termes, les modules de formation ont stimulé les participants à :



1. partager, confronter, faire évoluer leurs représentations sur la participation à la société belge ;
2. critiquer leurs représentations et identifier les leviers (freins et moteurs) de la participation et intégration de la communauté polonaise en Belgique ;
3. découvrir, analyser, identifier pour chaque outil la situation concrète la plus adaptée à sa mise en œuvre ;
4. concevoir, décrire et planifier les applications possibles de la thématique dans leur réalité sociale ;
5. transmettre leurs connaissances au sein de la communauté polonaise en Belgique.